

Fiche 4- efficacité énergétique

Le territoire d'énergie de la Drôme - SDED exerce sur option la compétence relative à la réalisation d'étude et de diagnostics d'efficacité énergétique à la demande expresse de ses membres.

L'accompagnement s'effectue dans le cadre d'une convention et le territoire d'énergie de la Drôme - SDED peut subventionner les travaux engagés par la commune à l'issue des diagnostics.

Pour l'exercice de cette compétence optionnelle, le territoire d'énergie de la Drôme – SDED appelle une cotisation:

	territoire d'énergie de la Drôme - SDED		Commune	
	C/ de dépenses	C/ de recettes	C/ de dépenses	C/ de recettes
Appel de cotisation		74748	65568	

Pièces justificatives du mandat:

- délibération de transfert de compétence de la commune ;
- liquidation annuelle visée par la commune et le territoire d'énergie de la Drôme - SDED;
- titre du territoire d'énergie de la Drôme - SDED.